



# GRAND EST

## MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

**Présentation de l'association**

ÉDITION  
**2026-2027**



# SOMMAIRE

|                                                           |               |
|-----------------------------------------------------------|---------------|
| <b>INTRODUCTION.....</b>                                  | <b>1</b>      |
| 1. Un contexte favorable pour la mobilité électrique..... | 1             |
| 2. La mobilité électrique dans la Région Grand Est.....   | 2             |
| <br><b>NOUS CONNAÎTRE.....</b>                            | <br><b>4</b>  |
| 1. L'association.....                                     | 4             |
| 2. Notre rôle.....                                        | 4             |
| 3. Entité de l'exécutif.....                              | 5             |
| 4. Membres fondateurs et adhérents.....                   | 6             |
| <br><b>NOTRE ACTUALITÉ.....</b>                           | <br><b>7</b>  |
| 1. Fusion de l'association.....                           | 7             |
| 2. Partenariat avec la Région Grand-Est.....              | 7             |
| <br><b>EN RÉSUMÉ.....</b>                                 | <br><b>8</b>  |
| <br><b>ADHÉSION À L'ASSOCIATION.....</b>                  | <br><b>9</b>  |
| <br><b>CONTACT.....</b>                                   | <br><b>10</b> |



# INTRODUCTION

## 1. Un contexte favorable pour la mobilité électrique

Les transports représentent près d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre en France et demeurent le premier secteur émetteur. Accélérer la transition vers des mobilités plus durables constitue ainsi un enjeu majeur pour atteindre les objectifs climatiques tout en garantissant une mobilité accessible à tous. La mobilité est en effet un facteur essentiel de cohésion sociale, de développement économique et d'attractivité des territoires.

La France s'est engagée, aux côtés des États signataires de l'Accord de Paris, à limiter le réchauffement climatique et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Cette ambition est portée par la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) et renforcée par le Pacte vert européen (« Green Deal ») ainsi que par le paquet législatif « Fit for 55 », qui prévoit une réduction d'au moins 55 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 1990.

Dans cette dynamique, l'Union européenne a adopté l'objectif de mettre fin à la vente de voitures particulières et de véhicules utilitaires légers neufs émettant du CO<sub>2</sub> à partir de 2035. Cette évolution accélère la transformation de la filière automobile et encourage le développement des mobilités électriques.

En France, le Contrat stratégique de la filière Automobile accompagne cette mutation industrielle et soutient le déploiement des véhicules électriques et hybrides rechargeables. Les objectifs fixés lors de son lancement ont été largement dépassés : le parc de véhicules électrifiés connaît une croissance continue, portée par l'élargissement de l'offre des constructeurs, les progrès technologiques et le développement des infrastructures de recharge.

Début 2025, la France compte plus de 2,2 millions de véhicules électriques et hybrides rechargeables en circulation. Cette dynamique s'accompagne d'un déploiement rapide des infrastructures de recharge, avec plus de 160 000 points de recharge ouverts au public répartis sur l'ensemble du territoire, auxquels s'ajoutent plusieurs centaines de milliers de solutions de recharge installées à domicile, en entreprise ou sur les parkings privés.



La mobilité électrique constitue aujourd'hui un pilier de la décarbonation des transports. Son développement repose sur une mobilisation collective associant l'État, les collectivités territoriales, les entreprises, les gestionnaires d'infrastructures, les acteurs de l'énergie et l'ensemble de la filière. Ensemble, ils contribuent à construire une mobilité plus durable, plus silencieuse, plus sobre en carbone et adaptée aux besoins des usagers comme aux enjeux des territoires.

## 2. La mobilité électrique dans la Région Grand Est

Chef de file de l'intermodalité, la Région Grand Est encourage toutes les formes de mobilité bas carbone pour réduire les gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique, tout en préservant le pouvoir d'achat des habitants. Les élus du Conseil régional du Grand Est, réunis en séance plénière sous la présidence de Jean ROTTNER, le 20 juin 2019, ont ainsi approuvé de nouveaux dispositifs d'intervention en faveur des mobilités durables.



Ces nouvelles mesures, qui répondent à la loi d'Orientation sur les Mobilités, visent à proposer une stratégie de développement d'une mobilité alternative à destination des particuliers, des entreprises et des collectivités locales, pour permettre à chacun de se déplacer facilement dans le respect de l'environnement. Cette stratégie intervient en complément des actions menées par la Région pour développer les réseaux de transport existants et repose sur un bouquet de solutions favorisant les mobilités durables.

Dans le cadre des réflexions menées sur le futur maillage des infrastructures de recharge de véhicules électriques accessibles au public en Grand Est, la Région lance des appels à projets pour le renforcement du réseau d'infrastructures de recharge public.

L'accompagnement régional vise à soutenir l'implantation des bornes ouvertes au public par le biais de subventions en faveur des collectivités, des entreprises et du résidentiel collectif, allant de 50 % à 70 % du coût global du projet (après déduction de l'aide du programme national ADVENIR).



En 2023, le marché du véhicule électrique sur le territoire du Grand Est était en augmentation avec près de 491 866 véhicules\* recensés et répartis sur le territoire.

Les infrastructures de recharge ont augmenté de +44% au cours de l'année 2023 soit 118 009 points de charge\* supplémentaires déployés à décembre 2023 pour un total de 2 007 points de charge sur le territoire\*.

Le porteur de projet est l'association Grand Est Mobilité Électrique, membre du réseau Avere France. Elle s'engage sur les thématiques de l'électromobilité dans le territoire du Grand Est.

*« Nous devons faire de l'agenda environnemental un levier de croissance pour l'industrie automobile. Nous serons des acteurs de la lutte contre le réchauffement climatique et de l'amélioration de la qualité de l'air, tout simplement parce que ce sont nos ingénieurs qui seront apporteurs des solutions technologiques. »*

*Luc Chatel*

*Président, Plateforme filière automobile et mobilités*

---

\*Source : Avere France



# NOUS CONNAÎTRE

## 1. L'association

L'association Grand Est Mobilité Électrique, associée à Avere-France, a été créée le 18 Juin 2018, résultat d'une fusion entre les associations locales : Alsace Mobilité Électrique, Lorraine Mobilité Électrique et Mobilité Électrique en Champagne-Ardenne, toutes engagées pour une nouvelle mobilité sur leur territoire.

L'association se fixe trois objectifs à court terme : promouvoir le développement de la mobilité électrique dans le Grand Est, faciliter la coopération des acteurs du territoire et constituer un relais de compétences pour ceux qui souhaiteraient mettre en place des projets.

## 2. Notre rôle

Notre rôle est de :

- développer la mobilité électrique sur le territoire de la région Grand Est grâce aux acteurs locaux ;
- accompagner le déploiement d'infrastructures de recharge grâce au soutien de la Région Grand Est et les appels à projets Climaxion ;
- optimiser le coût d'investissement grâce à l'expertise de nos membres ;
- valoriser les actions locales assurant la promotion pour l'usage pertinent de la mobilité électrique ;
- adapter les guides méthodologiques, études et documents relatifs au sujet de la mobilité électrique et en assurer la promotion ;
- promouvoir la mobilité électrique par la participation à des évènements locaux et l'organisation d'un événement annuel.

### 3. Entité de l'exécutif



L'association est présidée par Hannah BESSER, Directrice Régionale Déléguée Champagne-Ardenne chez Enedis.

Les trois Vice-Présidents ont été élus lors de la dernière Assemblée Générale et représentent les antennes locales de l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine.



## 4. Membres fondateurs et adhérents

L'association Grand Est Mobilité Électrique a été fondée par de nombreux intervenants de la maille Grand Est :

- Conseil Régional du Grand Est;
- Métropole du Grand Nancy;
- Caisse des Dépôts de Champagne-Ardenne;
- Délégations Régionales EDF du Grand Est;
- UEM;
- Directions Régionales Enedis du Grand Est.

L'association a réussi à fédérer de nombreux acteurs autour de ce projet au sein de la maille Grand Est.

Actuellement, l'association compte une cinquantaine de membres dans toute la Région et compte se développer encore plus afin d'avoir un véritable panel d'entreprises, de collectivités, etc, tous liés grâce à la mobilité électrique.



# NOTRE ACTUALITE

## 1. Fusion de l'association

Il existait jusqu'au 18 juin 2018 trois associations dans le Grand Est membres du réseau Avere France : Alsace Mobilité Électrique, Lorraine Mobilité Electrique et Mobilité Électrique en Champagne-Ardenne.



Ces associations ont fusionné, afin de former l'association Grand Est Mobilité Électrique et créer un développement commun sur le territoire. L'annonce officielle de la création de Grand Est Mobilité Électrique a eu lieu le 12 octobre 2018 lors du Salon de la Mobilité Électrique organisé par la nouvelle association.

## 2. Partenariat avec la Région Grand-Est

Un partenariat a été conclu avec la région Grand Est suite à la fusion des trois associations. Dans ce cadre, une convention a été signée le 18 octobre 2018. Elle a pour objectif d'animer et développer la mobilité électrique dans la région Grand Est. La Région et l'association Grand Est Mobilité Électrique ont officialisé une convention de financement qui acte le début du partenariat lors du Salon de la Mobilité Électrique le 12 octobre 2018.



# EN RÉSUMÉ

La révolution électrique est en marche pour l'association Grand Est Mobilité Électrique, qui devient un acteur incontournable. Associée à Avere-France et présidée par Hannah BESSER, Directrice Régionale Déléguée Enedis en Champagne-Ardenne, l'association a réussi à fédérer près de 50 membres : des entreprises, des chambres consulaires, des collectivités locales ou des grands groupes, tous convaincus par l'électromobilité. L'association se fixe trois objectifs à court terme : poursuivre la promotion et l'accompagnement en faveur du développement de la mobilité électrique dans le Grand-Est, organiser la coopération des acteurs du territoire et constituer un relais de compétences pour ceux qui souhaiteraient mettre en place des projets. Les enjeux de l'association sont donc de fédérer le plus grand nombre d'acteurs autour de l'enjeu de la mobilité électrique, du sujet de l'interopérabilité des différents systèmes et du déploiement des bornes de recharge en vue de construire un écosystème à l'échelle du Grand Est et de la maille transfrontalière. La création d'une maille Grand Est a été indispensable pour faire monter en puissance l'association, d'autant plus qu'il apparaît essentiel qu'elle travaille avec la Région Grand Est sur les questions de déploiement de bornes. A ce jour, on observe un retard de développement dans le Grand Est en comparaison avec d'autres régions. C'est pour cela que l'association Grand Est Mobilité Électrique souhaite mener à bien les projets de partenariat et d'outil de déploiement des bornes de recharge et ainsi jouer un rôle de facilitateur à la maille Grand Est. Les appels à projets de la Région Grand Est vont permettre au territoire de poursuivre son maillage et le déploiement des bornes de recharges.

« Notre approche des questions de mobilité ne peut cependant se limiter aux seules infrastructures classiques de transport. Il nous faut faire le pari de l'innovation, des nouvelles formes de mobilité, de la mobilité électrique. Nous le ferons ».

*Extrait du discours d'installation de M. Jean Rottner, Président de la Région Grand Est datant du 20 octobre 2017.*



# ADHÉSION A L'ASSOCIATION

En devenant adhérent de l'association, Grand Est Mobilité Électrique vous permet de bénéficier des connaissances et de l'expertise de son réseau dans le domaine de la mobilité électrique :

- Mise en relation avec le réseau de professionnels de la mobilité électrique membre de GEME pour faciliter les synergies entre les acteurs ;
- Conseils techniques pour la mise en œuvre de vos projets de déploiement ;
- Informations sur les aides ADVENIR et appels à projets de la Région Grand Est ;
- Une mise en valeur de vos produits, services et réalisations de projets via notre newsletter mensuel et notre site internet.

*Cotisation annuelle 2026-2027 :*

- Collectivité locale de moins de 5 000 habitants : 300€/an
- Collectivité locale de 5 001 à 20 000 habitants : 750€/an
- Collectivité locale de plus de 20 000 habitants : 1 200€/an
- Organisme départemental ou régional : 1 500€/an
- Startup : 200€/an
- Entreprise de moins de 50 salariés : 500€/an
- Entreprise de 51 à 100 salariés : 1 000€/an
- Entreprise de plus de 100 salariés : 1 500€/an
- Entreprise dimension nationale : 1 500€/an
- Association : 200€/an
- Association bénévole : 50€/an



# CONTACT

**Présidente : Madame Hannah BESSER**  
**Chargée de Développement & communication : Madame Dorianne**  
**BOUILLOT - 06.65.45.17.74**

**Grand Est Mobilité Électrique**  
**2 Rue Saint-Charles**  
**51100 Reims**

**<http://grandestmobelec.org/>**



**grandestme@gmail.com**  
**db.grandestme@gmail.com**



**[.@Grand Est Mobilité Electrique](#)**



**[.@Grand Est Mobilité Electrique](#)**



**[.@GrandEstMobElec](#)**